

Rapport Financier – Exercice 2025

Comptes arrêtés lors du Conseil d'Administration du 31 Mars 2026

CHIFFRES CLÉS DE L'EXERCICE 2025

936 305 €

Produits totaux
-0,5 % vs 2024

985 369 €

Charges totales
-0,8 % vs 2024

-49 304 €

Résultat net
En amélioration

645 706 €

Trésorerie
+55 513 €

1. RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Vue d'ensemble du compte de résultat 2025

Indicateur	2024	2025	Évolution
Produits totaux	941 866 €	936 305 €	-0,5 %
Charges totales	993 265 €	985 369 €	-0,8 %
Résultat net	-51 642 €	-49 304 €	- 4,5%

✓ Point positif

- Amélioration du résultat par rapport à 2024.
- Baisse conjointe des charges et relative stabilité des produits.

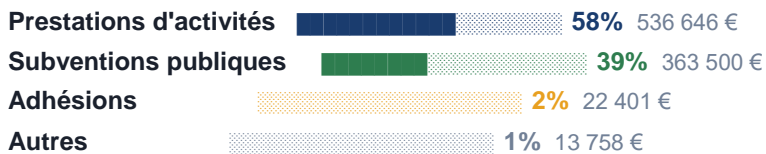
2. LES RESSOURCES

Détail des produits encaissés en 2025

Source de financement	Montant 2025	Évolution	% du total
Subventions publiques (hors PSO)	363 500 €	stable	39,0 %
Prestations d'activités (ventes + PSO)	536 646 €	+1,7 %	57,6 %
Adhésions	22 401 €	+26,7 %	2,4 %
Autres produits	13 758 €	—	1,0 %
TOTAL	936 305 €	-0,5 %	100 %



Répartition des ressources



□ Point de vigilance

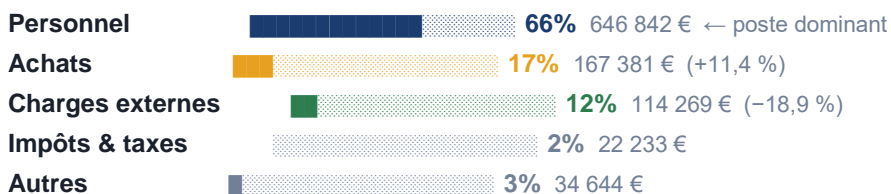
- L'association reste dépendante des financements publics (39 % des ressources).
- Le modèle économique repose sur la rentabilité des activités pour compenser les secteurs structurellement déficitaires, particulièrement la jeunesse.
- La sécurisation de ces subventions et la recherche de nouveaux financements sont des enjeux cruciaux pour 2026.

3. LES DÉPENSES

Analyse des charges par nature en 2025

Nature des charges	Montant 2025	Évolution	% du total
Personnel	646 842 €	stable	65,7 %
Achats	167 381 €	+11,4 %	17,0 %
Charges externes	114 269 €	-18,9 %	11,6 %
Impôts et taxes	22 233 €	+15,0 %	2,3 %
Autres charges	34 644 €	—	3,4 %
TOTAL	985 369 €	-0,8 %	100 %

Structure des charges



✓ Maîtrise des charges

- La baisse des charges externes (-18,9 %) compense la hausse des achats.
- Les charges de personnel représentent 66 % des dépenses : poste structurellement élevé dans le secteur.

✓ A noter :

Les charges de personnel comprennent plusieurs dépenses non récurrentes en 2025 : le recours à un directeur intérimaire durant la période de transition précédant le recrutement du nouveau directeur, ainsi que des indemnités de fin de contrat liées à deux situations distinctes — Fin de contrats à durée déterminée et une rupture conventionnelle.

4. TRÉSORERIE

Situation au 31 décembre 2025

645 706 €

Trésorerie au 31/12
+55 513 € vs 2024

+8,6 %

Variation annuelle
Tendance positive

□ À relativiser

- Une partie de la trésorerie correspond à des produits encaissés d'avance (charges à venir).
- Le niveau des dettes reste significatif et doit être surveillé.

5. SITUATION DU BILAN

Principaux agrégats au 31 décembre 2025

Indicateur	Valeur 2025	Évolution	Commentaire
Fonds propres	273 595 €	En baisse	Impact déficits successifs
Créances usagers	+28 %	△ Hausse	Risque d'impayés à surveiller
Dettes totales	En hausse	△ Hausse	Attention particulière requise

● Point critique — Créances

- Les créances usagers augmentent de +28 % : risque d'impayés croissant.
- Le renforcement du recouvrement est une priorité absolue pour 2026.

CONCLUSION

L'année 2025 marque une amélioration réelle de la situation financière de l'association. Le déficit se réduit, la trésorerie se renforce et l'activité reprend progressivement. Toutefois, le modèle économique reste fragile : le retour à l'équilibre est atteignable en 2026 à condition de confirmer la dynamique d'activité, d'améliorer le recouvrement des créances et de sécuriser les financements publics.

LE BUDGET PREVISIONNEL 2026

1 047 027 €

Total des charges
Budget prévisionnel

1 050 237 €

Total des produits
Budget prévisionnel

+3 210 €

Résultat global
Excédent prévisionnel

1. RÉSULTATS PAR SECTEUR

Vue synthétique : charges, produits et solde de chaque secteur

Secteur	Charges	Produits	Résultat	Solde
● Vie associative & fonctionnement	227 211 €	222 368 €	▼ -4 484 €	Déficit
● Activités & stages	429 188 €	487 895 €	▲ +58 707 €	Excédent
● Animations culturelles & partenariats	35 268 €	32 000 €	▼ -3 268 €	Déficit
● ALAE Périscolaire	244 677 €	246 480 €	▲ +1 803 €	Excédent
● Accueil de loisirs Extra Enfance & Jeunesse	97 652 €	61 494 €	▼ -36 157 €	Déficit
TOTAL GÉNÉRAL	1 047 027 €	1 050 237 €	+3 210 €	▲ Excédent



2. POINTS DE VIGILANCE PAR SECTEUR

● Secteurs déficitaires

- Vie associative : -5 556 €

Charges de fonctionnement structurellement élevées mais maîtrisé

- Animations culturelles : -3 268 €

Recettes à renforcer (partenariats, mécénat) en cours de travail (demande de subvention sur du projet auprès de la Ville de Lyon et de la CAF via le FNP)

- Extrascolaire Enfance & Jeunesse : -36 157 €

Déficit le plus important, il faut continuer à chercher de nouveaux financements et maintenir un niveau élevé de participation

✓ Secteurs excédentaires

- Activités & stages : +58 707 €

Moteur financier principal de l'association

- ALAE Périscolaire : +1 803 €

Secteur soutenu par les subventions CAF / Ville de Lyon

ENJEUX & PRIORITÉS 2026

⚠ Points de vigilance

- Dépendance aux subventions publiques : il faut maintenir un niveau d'inscriptions aux activités stables !
- Hausse des créances (impayés +28 %)
- Augmentation des dettes

✓ Objectifs 2026

- Retour à l'équilibre financier : augmentation des tarifs sur la saison 25-26
- Relance et développement de l'activité
- Renforcement du recouvrement
- Sécurisation des financements publics et recherches de nouveaux financements
- Maîtrise de la masse salariale

Le budget prévisionnel 2026 s'établit à l'équilibre global avec un excédent de +3 210 €.

Le budget 2026 traduit une stratégie de redressement, fondée sur :

- le développement des recettes d'activité (**mais limité par manque de locaux**)
- la stabilisation des charges
- et le maintien des partenariats financiers

☞ Le retour à l'excédent est atteignable, sous réserve de la réalisation des hypothèses d'activité.

Fatie PRUVOST
Trésorière

ESPACE 6 MJC

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

100, rue Boileau
69006 LYON
Siren 342 902 178

ESPACE 6 MJC

Rapport du commissaire aux comptes Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

EC DE CAROLIS

Société de commissariat aux comptes inscrite sur la liste mentionnée à l'article L.821-13 du Code de commerce
Siège social : 4, rue Jacques Monod- ZI du Château de l'Isle- 69320 Feyzin
SARL au capital de 160 010 € – RCS Lyon B 451 824 353



ESPACE 6 MJC

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

100, rue Boileau
69006 LYON
Siren 342 902 178

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ESPACE 6 MJC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Feysin, le 10 avril 2026

Le commissaire aux comptes
E.C. DE CAROLIS

Marie-Laure de CAROLIS

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement I				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	12 198	12 198		
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	15 600	14 590	1 010	1 648
Autres immobilisations corporelles	163 079	147 913	15 165	21 485
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	770		770	770
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	191 646	174 700	16 946	23 903
Comptes de liaison III				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	99 376	20 764	78 612	61 606
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	21 297		21 297	74 442
Charges constatées d'avance	9 024		9 024	1 496
Valeurs mobilières de placement	59 249		59 249	57 489
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	586 457		586 457	532 704
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	775 403	20 764	754 639	727 737
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	967 049	195 464	771 585	751 641

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
10/04/2026 5/19

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	6 515	6 515
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	129 984	129 984
Autres réserves		
Report à nouveau	186 399	238 041
Excédent ou déficit de l'exercice	-49 304	-51 642
Situation nette	273 595	322 899
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		844
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	273 595	323 743
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	55 066	54 787
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS IV	55 066	54 787
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 382	24 176
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	83 141	97 081
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	458	836
Produits constatés d'avance	319 943	251 017
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	442 924	373 111
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	771 585	751 641

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
10/04/2026 6/19

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	22 401	17 678
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	536 646	527 717
dont parrainages	154 566	140 654
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	363 500	370 752
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	1 165	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	7 585	6 044
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	1 162	1 134
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	932 459	923 325
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	281 651	291 159
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	22 233	19 331
Salaires	506 219	510 437
Cotisations sociales	140 623	135 818
Dotations aux amortissement et dépréciations	20 882	13 060
Dotations aux provisions	7 864	13 776
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	5 898	9 683
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	985 369	993 265
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-52 910	-69 940
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 846	4 466
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	3 846	4 466

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
10/04/2026 7/19

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	3 846	4 466
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	-49 064	-65 474
Produits exceptionnels V		14 075
Charges exceptionnelles VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		14 075
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	240	243
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	936 305	941 866
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	985 609	993 508
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-49 304	-51 642

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	98 656	98 810
Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	98 656	98 810
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	98 656	98 810
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	98 656	98 810

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
10/04/2026 8/19

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 771 585 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -49 304 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

L'association est une association d'éducation populaire. Elle est affiliée au réseau R2AS. Elle a pour objet de favoriser l'épanouissement de chacun et la rencontre avec les autres. L'association propose de multiples activités pour tous les âges. L'association propose également des projets pour les jeunes avec des activités hebdomadaires en période scolaire, des animations pendant les vacances scolaires. En outre, l'association intervient auprès des écoles dans le cadre de l'ALAE, accueil périscolaire.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

L'entité applique le rgt 2023-03 à compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025

Les impacts sur les comptes sont les suivants :

- les remboursements Uniformation ont été comptabilisés en diminution des charges de formation
- les remboursements de prévoyance ont été comptabilisés en diminution des charges de personnel

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
10/04/2025 9/19

Changement de méthode lié à l'application de la nouvelle réglementation comptable.

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2023-03 modifiant le règlement ANC 2014-03 entraîne des changements de comptabilisation et de présentation. Les principaux changements opérés sont les suivants :

Changements de comptabilisation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En terme de résultat exceptionnel :

- Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
- Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).

- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :

A adapter en décrivant les modifications éventuelles sur les rubriques suivantes :

- Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
- Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

Changement de présentation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat :

- Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
- Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » .

- Présentation du bilan :

- Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
- Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
- Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| • Logiciels | 1 à 5 ans, |
| • Matériels pour activités | 3 à 5 ans, |
| • Agencements et aménagements | 5 à 10 ans, |
| • Matériel de bureau et informatique | 3 à 5 ans, |
| • Mobilier de bureau | 5 à 10 ans, |

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des prestations de services CAR à recevoir.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées dans les fonds propres.

Les subventions d'investissement sont comptabilisées au compte de résultat.

Engagements en matière de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 64 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 55 066 euros..

Contributions volontaires en nature

L'association bénéficie d'une mise à disposition gratuite des locaux qu'elle occupe et qui appartiennent à la Ville de Lyon. La valorisation de cette mise à disposition est composée de la valeur locative des locaux (58-60 Rue de Seze et 100 Rue Boileau), du coût de l'assurance, de l'entretien et des fluides. A la date d'arrêté des comptes, l'association ne dispose que de la valeur 2024 soit la somme totale de 98 656.06 euros.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	12 198			12 198
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 198			12 198
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	15 600			15 600
Autres immobilisations corporelles	162 139	940		163 079
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	177 739	940		178 678
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts		800	800	
Autres immobilisations financières	770			770
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	770	800	800	770
TOTAL GÉNÉRAL	190 706	1 740	800	191 646

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	940			940		
Total immobilisations financières	800			800		
TOTAL GÉNÉRAL	1 740			1 740		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières	800			800		
TOTAL GÉNÉRAL	800			800		

Commentaires : néant

EC DE CAROLIS
 Commissaire aux comptes
 10/04/2026 12/19

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	12 198			12 198
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 198			12 198
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	13 952	638		14 590
Autres immobilisations corporelles	140 654	7 260		147 913
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	154 605	7 897		162 503
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	166 803	7 897		174 700

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	7 897		7 897		
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	7 897		7 897		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques	54 787	7 864	7 585		55 066
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES	54 787	7 864	7 585		55 066
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires					
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES					
TOTAL DES PROVISIONS	54 787	7 864	7 585		55 066

Commentaires : néant

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
10/04/2026 14/19

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	770		770
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	99 376	99 376	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	6 384	6 384	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	2 407	2 407	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	12 505	12 505	
Charges constatées d'avance	9 024	9 024	
TOTAL	130 467	129 697	770
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	39 382	39 382		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	26 212	26 212		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 813	35 813		
Impôts sur les bénéfices	503	503		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	20 614	20 614		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	458	458		
Produits constatés d'avance	319 943	319 943		
TOTAL	442 924	442 924		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Commentaires : néant

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
10/04/2026 15/19

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 355	4 906
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	37 091	66 352
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	55 446	71 258

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		

Commentaires : néant

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
10/04/2026 16/19

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits : - D'exploitation	319 943	251 017
- Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL	319 943	251 017

Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges : - D'exploitation	9 024	1 496
- Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	9 024	1 496

Commentaires : néant

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
10/04/2026 17/19

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics						
Subventions d'exploitation		7 105	356 395			363 500
Subventions d'investissement						
TOTAL		7 105	356 395			363 500

Commentaires : néant

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
10/04/2026 18/19

Variation des fonds propres 431-5
(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	6 515				6 515
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	129 984				129 984
Report à nouveau	238 041	-51 642			186 399
Excédent ou déficit de l'exercice	-51 642	51 642		49 304	-49 304
Situation nette	322 899			49 304	273 595
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	844		74 156	75 000	
Provisions règlementées					
TOTAL	323 743		74 156	124 304	273 595

EC DE CAROLIS
 Commissaire aux comptes
 10/04/2026 19/19